

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 03659

Numéro SIREN : 518 367 255

Nom ou dénomination : BM

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/013763

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
**TOULOUSE**

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2018/013763**  
n° de gestion : **2009B03659**  
n° SIREN : **518 367 255 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 09/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

BM - Société par actions simplifiée  
route du Fousseret 31430 Castelnau-picampeau -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2017**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**



2160776

13 763

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

①

**BILAN – ACTIF**

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : BM SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 1 | 2 |  
 Adresse de l'entreprise ROUTE DU FOUSSERET 31430 CASTELNAU-PICAMPEAU Durée de l'exercice précédent \* 1 | 2 |

Numéro SIRET \* 5 | 1 | 8 | 3 | 6 | 7 | 2 | 5 | 5 | 0 | 0 | 0 | 1 | 6 Ncant  \*

				Exercice N clos le, <u>3   1   1   2   2   0   1   7</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3				
M III - IMMOBILISES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AI		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	M III - IMMOBILISES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	7 517	AU	7 517		
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		M III - IMMOBILISES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU	779 000	CV	60 000	719 000
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés			BD		BE			
Prêts	BF			BG				
Autres immobilisations financières *	BH		BI					
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>786 517</b>	<b>BK</b>	<b>67 517</b>	<b>719 000</b>		
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
	En cours de production de biens	BN		BO				
	En cours de production de services	BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
	Marchandises	BT		BU				
	ACTIF CIRCULANT CREDITORS	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	93 600	BY	93 600		
		Autres créances (3)	BZ	281 445	CA	281 445		
	ACTIF CIRCULANT DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
Disponibilités		CF	24 951	CG	24 951			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	937	CI	937			
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>400 932</b>	<b>CK</b>	<b>400 932</b>			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Écarts de conversion actif * (VI)		CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>1 187 450</b>	<b>1A</b>	<b>67 517</b>	<b>1 119 932</b>		

**Certifié Conforme à l'Original**  
*Duquai*

Renvois (1) Dont droit au bail  
 (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes. CP  
 (3) Part à plus d'un an : CR  
 Clause de réserve de propriété \* Immobilisations Stocks : Créances :

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

Désignation de l'entreprise		BM SAS	Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....69 000.....)	DA	69 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 900	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH	338 454	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(10 371)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (II)</b>	DL	403 983	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (III)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (*)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	660 794	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 289	
	Dettes fiscales et sociales	DY	48 867	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	715 950		
Écarts de conversion passif *	<b>(V)</b>	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 119 932		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	715 950		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DFGIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Exercice N		Total		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF	
			FG	128 068	FI	128 068
		services *				
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	FJ	128 068	FK	FL	128 068
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	650
	Autres produits (1) (11)				FQ	52
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	128 770	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	42 396	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	1 886	
	Salaires et traitements *			FY	93 433	
	Charges sociales (10)			FZ	29 269	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	211
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	5	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	167 201	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	(38 430)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 661	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	1 661	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	7 867	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	7 867	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	(6 206)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	(44 636)

④

## COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>BM SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 327	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	10 327	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	422	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	422	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>		HI	9 905	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(24 360)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	140 758	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	151 129	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>		HN	(10 371)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	3 092
		– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	650	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <input type="checkbox"/> A6 obligatoires <input type="checkbox"/> A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
REPRISE ABANDON CREANCES	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	10 327	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	422			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

**BM**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 69 000 euros**  
**Siège social : Route du Fousseret**  
**31430 Castelnau-Picampeau**  
**518 367 255 RCS TOULOUSE**

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 29 JUIN 2018**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à **-10 371,18 euros** de la manière suivante :

• **Origine :**

Perte de l'exercice ..... -10 371,18 euros  
Report à nouveau antérieur ..... 338 453,58 euros

• **Affectation :**

Perte de l'exercice ..... -10 371,18 euros  
Au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à ..... 328 082,40 euros  
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à ..... 328 082,40 euros

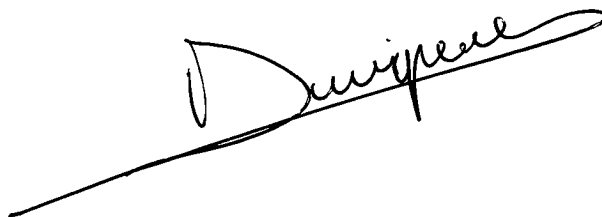
**Distributions antérieures de dividendes**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2018**

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.***

Certifié conforme  
**Monsieur Bertrand DUVIGNEAU**  
Président – Associé



**SAS BM**  
**Exercice clos le 31 décembre 2017**  
**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Rapport Spécial sur les conventions réglementées**  
**Rapport sur les comptes annuels**

@ contact@codevex.fr

☎ 05 17 81 04 12

📍 2 bis Avenue Amerigo Vespucci  
17000 La Rochelle

www.codevex.fr

**Rapport Spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées  
Assemblée Générale du 28 juin 2018**

**Codevex Audit**

**Commissaire aux Comptes**

*Inscrit près de la Cour d'Appel de Poitiers*

**2 bis, Avenue Amerigo VESPUCCI**

**17000 La Rochelle**

SAS BM

Route du Fousseret

31430 CASTELNAU PICAMEAU

La Rochelle, le 26 juin 2018,

Aux Associés de la SAS BM,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission .

***CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE***

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

La Rochelle le 26 juin 2018,

Codevex Audit,

Nicolas Dubois

*Commissaire aux Comptes*



**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels****Exercice clos le 31 Décembre 2017****Assemblée Générale du 28 juin 2018****Codevex Audit****Commissaire aux Comptes***Inscrit près de la Cour d'Appel de Poitiers***2 bis, Avenue Amerigo VESPUCCI****17000 La Rochelle****SAS BM**

Route du Fousseret

31430 CASTELNAU PICAMEAU

La Rochelle, le 26 juin 2018,

Aux Associés de la SAS BM,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS BM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion*****Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, à compter de notre prise de fonction le 25 septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### ***Justification des appréciations***

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Valorisation des titres de participation et créances rattachées**

Votre société présente à son actif des titres de participation pour une valeur totale brute de 779.000 € et une avance consentie pour un montant de 118.884 €. Ces éléments d'actifs font l'objet d'analyse de valeur en vue de la constitution d'éventuelles dépréciation.

Nos diligences ont consisté à prendre connaissance des éléments ayant conduit à constater ou non une dépréciation.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du Président.

En application de l'article 30 de vos statuts, il est prévu que le rapport du Commissaire aux Comptes soit remis à l'Associé Unique 8 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale. Compte tenu des dates de mise à disposition tardive des comptes et des éléments juridiques, nous n'avons pas été en mesure d'émettre notre rapport sur les comptes annuels dans le délai imparti.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

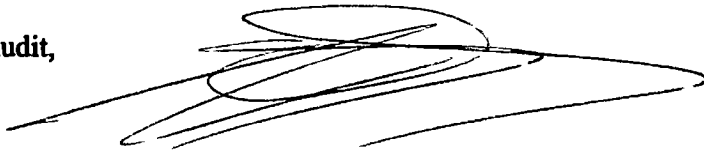
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

4

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Rochelle le 26 juin 2018,

Codevex Audit,

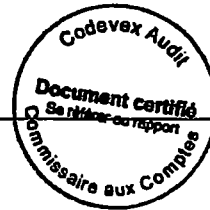


Nicolas Dubois  
*Commissaire aux Comptes*



**BILAN ACTIF**

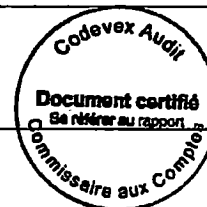
	31/12/2017 (12 mois)			Présenté en Euros 31/12/2016 (12 mois)
	Brut	Amort.Dépréc <sup>2</sup> .	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	7 517,38	7 517,38		211,44
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	779 000,00	60 000,00	719 000,00	689 000,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>786 517,38</b>	<b>67 517,38</b>	<b>719 000,00</b>	<b>689 211,44</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Clients et comptes rattachés	93 600,00		93 600,00	
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	17 222,00		17 222,00	20 981,00
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 707,54		1 707,54	916,25
Autres	262 515,09		262 515,09	179 846,30
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	24 950,67		24 950,67	14 951,32
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	937,08		937,08	413,96
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>400 932,38</b>		<b>400 932,38</b>	<b>217 108,83</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 187 449,76</b>	<b>67 517,38</b>	<b>1 119 932,38</b>	<b>906 320,27</b>



**BILAN PASSIF**

Présenté en Euros

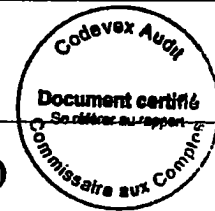
	31/12/2017 (12 mois)	31/12/2016 (12 mois)
Capital social ou individuel	69 000,00	69 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	6 900,25	6 900,25
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	338 453,58	317 471,35
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-10 371,18</b>	<b>20 982,23</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>403 982,65</b>	<b>414 353,83</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses	88 047,20	84 255,69
Associés	572 746,70	396 367,36
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 289,05	4 323,29
Personnel	14 209,49	3 750,49
Organismes sociaux	18 664,29	3 269,61
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 600,00	
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	393,00	
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>715 949,73</b>	<b>491 966,44</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 119 932,38</b>	<b>906 320,27</b>



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2017 (12 mois)	31/12/2016 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	128 067,84		128 067,84	50 947,81
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>128 067,84</b>		<b>128 067,84</b>	<b>50 947,81</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			650,12	
Autres produits			52,18	3,13
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>128 770,14</b>	<b>50 950,94</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			42 396,32	28 934,93
Impôts, taxes et versements assimilés			1 885,54	497,21
Salaires et traitements			93 432,83	37 159,64
Charges sociales			29 269,39	2 935,72
Dotations aux amortissements sur immobilisations			211,44	379,94
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			4,99	0,77
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>167 200,51</b>	<b>69 908,21</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>			<b>-38 430,37</b>	<b>-18 957,27</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				78 057,49
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			1 660,95	857,07
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>1 660,95</b>	<b>78 914,56</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				60 000,00
Intérêts et charges assimilés			7 866,66	8 644,80
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>			<b>7 866,66</b>	<b>68 644,80</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-6 205,71</b>	<b>10 269,76</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>-44 636,08</b>	<b>-8 687,51</b>



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2017 (12 mois)	31/12/2016 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 327,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>10 327,00</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	422,10	414,26
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>422,10</b>	<b>414,26</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>9 904,90</b>	<b>-414,26</b>
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-24 360,00	-30 084,00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>140 758,09</b>	<b>129 865,50</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>151 129,27</b>	<b>108 883,27</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-10 371,18</b>	<b>20 982,23</b>
Dont Crédit-bail mobilier	3 091,63	
Dont Crédit-bail immobilier		



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

**PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES**



L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

**I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- autres événements :
  - Transformation de la société en SAS le 31 mars 2017
  - Création d'une filiale en juillet 2017, la SASU 5G OPTIQUE

**II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

**1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

**2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

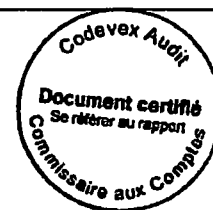
Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 1 078€.

- en matière d'investissement
- de recherche, d'innovation
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés
- de transition écologique et énergétique
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

**3. CHANGEMENT DE METHODE**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



#### **4. MODE ET METHODE D'EVALUATION**

##### **➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles**

###### **✓ Coût d'entrée**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).  
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

###### **✓ Frais d'établissement :**

La société comptabilise en charges d'exploitation ses frais d'établissement.

###### **✓ Amortissements**

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan  $\leq$  3,65 M€ ; chiffre d'affaires  $\leq$  7,3 ME ; effectif  $\leq$  50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

##### **➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

##### **➤ Créances, Dettes et Liquidités**

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

##### **➤ Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

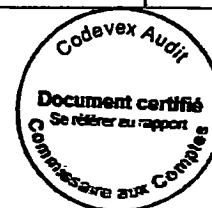
##### **➤ Engagements en matière de retraite**

###### **Option retenue :**

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF



*Actif immobilisé*

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 786 517 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 517			7 517
Immobilisations financières	749 000	30 000		779 000
<b>TOTAL</b>	<b>756 517</b>	<b>30 000</b>		<b>786 517</b>

Amortissements et dépréciations d'actif = 67 517 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 306	211		7 517
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	60 000			60 000
<b>TOTAL</b>	<b>67 306</b>	<b>211</b>		<b>67 517</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de bureau et informatique	3 869	3 869	0	3 ans
Mobilier	3 648	3 648	0	5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>7 517</b>	<b>7 517</b>		

Etat des créances = 375 982 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	375 982	375 982	
<b>TOTAL</b>	<b>375 982</b>	<b>375 982</b>	



**BM SAS**  
**Comptes Annuels au 31/12/2017**



**PAGE 17**

*Produits à recevoir par postes du bilan = 93 600 €*

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	93 600
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>93 600</b>

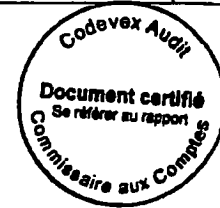
*Charges constatées d'avance = 937 €*

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF



Capital social = 69 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	6900	10,00	69 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	6900	10,00	69 000

Variations capitaux propres :

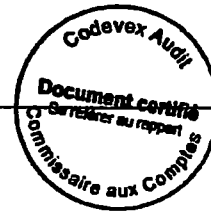
	Capital	Subvention Invest	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	69 000.00		317 471.35	20982.23	414 353.83
Affectation de résultat			20 982.23	-20982.23	
Dividendes					
Résultat de l'exercice				-10371.18	403 982.65
Subventions d'investissement					
<b>Situation à la clôture N</b>	<b>69 000.00</b>		<b>338 453.58</b>	<b>-10 371.18</b>	<b>403 982.65</b>

Etat des dettes = 715 950 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	660 794	660 794		
Fournisseurs	6 289	6 289		
Dettes fiscales & sociales	48 867	48 867		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>715 950</b>	<b>715 950</b>		



**BM SAS**  
**Comptes Annuels au 31/12/2017**



**PAGE 19**

*Charges à payer par postes du bilan = 31 525 €*

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	20 547
Fournisseurs	3 031
Dettes fiscales & sociales	7 947
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>31 525</b>



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)**

**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**



*Ventilation du chiffre d'affaires = 128 068 €*

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	128 068	100,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>128 068</b>	<b>100.00 %</b>

*Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -24 360 €*

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-38 430		-38 430
Résultat financier	-6 206		-6 206
Résultat exceptionnel	9 905		9 905
Participation des salariés			
<b>TOTAL</b>	<b>-34 731</b>	<b>-24 360</b>	<b>-10 371</b>

**Intégration fiscale :**

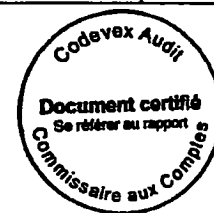
- La société a constaté des produits liés à l'intégration fiscale de ses filiales :
    - 20 006€ au titre de l'IS à payer pour la SASU 2G OPTIQUE
    - 6 982€ au titre de l'IS à payer pour la SASU 3G OPTIQUE
- Soit un produit total de 26 988€ lié à l'intégration fiscale.

*Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.  
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)  
INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL



Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs				
Montants de l'exercice			2 938	2 938
<b>Sous-total</b>			<b>2 938</b>	<b>2 938</b>

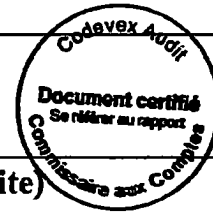
Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			17 476	17 476
Entre 1 et 5 ans			66 991	66 991
A plus de 5 ans				
<b>Sous-total</b>			<b>84 467</b>	<b>84 467</b>

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
<b>Sous-total</b>				

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
<b>TOTAL</b>			<b>87 405</b>	<b>87 405</b>

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			72 817	72 817
Cumuls des dotations antérieures				
Dotations de l'exercice			2 427	2 427
<b>Valeur nette comptable</b>			<b>70 389</b>	<b>70 389</b>



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Produits à recevoir = 93 600 €*

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etabli( 41810000 )	93 600
<b>TOTAL</b>	<b>93 600</b>

*Charges constatées d'avance = 937 €*

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance( 48600000 )	937
<b>TOTAL</b>	<b>937</b>

*Charges à payer = 31 525 €*

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Interets courus sur autres dettes( 16888000 )	20 547
<b>TOTAL</b>	<b>20 547</b>

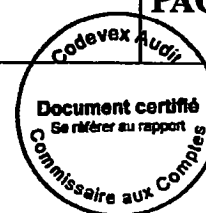
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues( 40810000 )	3 031
<b>TOTAL</b>	<b>3 031</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés à payer( 42820000 )	5 267
Provision charges sur congés à payer( 43820000 )	1 169
Formation continue à payer( 43863300 )	550
Taxe apprentissage à payer( 43863500 )	567
Tvs à payer( 44865400 )	393
<b>TOTAL</b>	<b>7 947</b>



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)**

**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**



*Tableau*

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<b>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</b>										
2G OPTIQUE	8 000	101 507	100	675000	675 000			717 768	74 170	
3G OPTIQUE	14 000	45 676	100	14 000	14 000			610 947	43 976	
4G OPTIQUE	60 000	-159 654	100	60 000		118 884		300 523	-54 199	
5G OPTIQUE	30 000		100	30 000	30 000				-265	
<b>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</b>										
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<b>- Filiales non reprises en A:</b>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										